

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 05944

Numéro SIREN : 892 708 637

Nom ou dénomination : AB FINANCES

Ce dépôt a été enregistré le 05/10/2023 sous le numéro de dépôt 17610

« « AB FINANCES » »
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 €
Siège Social : 3 Place du Docteur Vauthier – 13009 MARSEILLE
RCS MARSEILLE B 892 708 637

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

COMPTES ANNUELS

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXE

COPIE CERTIFIEE CONFORME
LA GERANCE

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to be 'Zou' or similar, with a long horizontal stroke extending to the right.Handwritten initials 'BA' in black ink, with a small flourish underneath.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre ☐					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société AB FINANCES		3 PLACE DOCTEUR VAUTHIER	
SIRET	8 9 2 7 0 8 6 3 7 0 0 0 1 2	13009 MARSEILLE	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	HOLDING	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐
--------------------	---------	--	--------------------------

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit	29 476
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4

(cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom

NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom

NIF

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?

OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé

CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABEXSUD 4 RUE LEON PAULET 13009 MARSEILLE Tél: 04.94.26.84.84		Tél:	
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date:
			Lieu: MARSEILLE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire:
			GERANT
			Signature
			BEMI AYMERIC GILDAS
Examen de conformité fiscale (ECF)			

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

Désignation de l'entreprise Société AB FINANCES

ANNÉE 2022 ou exercice

du 01/01/2022

Adresse 3 PLACE DOCTEUR VAUTHIER 13009 MARSEILLE

au 31/12/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES :

v. notice 1

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

10

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)

Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement

Total

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE

(v. notice 1) :

Total des dépenses	Bénéfices imposables 9
- de l'exercice 2022 (total col.9 + total col.10) 11	- de l'exercice 2022 12
- de l'exercice précédent 11	- de l'exercice précédent 12
Nom et qualité du signataire BEMI AYMERIC GILDAS GERANT	A MARSEILLE le Signature,

Copie Quadra

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise Société AB FINANCESNéant ☐ *Adresse de l'entreprise 3 PLACE DOCTEUR VAUTHIER13009 MARSEILLENuméro SIRET * 8 9 2 7 0 8 6 3 7 0 0 0 1 2Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2Durée de l'exercice précédent * 1 3

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF IMMOBILISE

ACTIF CIRCULANT

CAPITAUX PROPRES

DETTES (4)

REVENUS

Céa-Id Qualtra

			Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
			3 1 1 2 2 0 2 2		3 1 1 2 2 0 2 1	
ACTIF			Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
			1	2	3	4
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
	Autres *	014		016		
Immobilisations corporelles *		028	942	030	568	374
Immobilisations financières * (1)		040	99 212	042	99 212	200
Total I (5)		044	100 154	048	568	99 586
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070		
	Autres * (3)	072	8 862	074	8 862	370
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084	18 102	086	18 102	109 470
Charges constatées d'avance *		092	186	094	186	
Total II		096	27 150	098	27 150	109 840
Total général (I+II)		110	127 304	112	568	126 736
PASSIF			Exercice N		Exercice N-1	
			NET 1		NET 2	
Capital social ou individuel *		120	1 000		1 000	
Écarts de réévaluation		124				
Réserve légale		126	100			
Réserves réglementées*		130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131	31 000			
Report à nouveau		134	218			
Résultat de l'exercice		136	(7 127)		31 318	
Subventions d'investissement		137				
Provisions réglementées		140				
Total I		142	25 191		32 318	
Provisions pour risques et charges		154				
Emprunts et dettes assimilées		156				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
Fournisseurs et comptes rattachés *		166	838		570	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	98 346		77 840	
Produits constatés d'avance		174				
Total III		176	101 545		78 410	
Total général (I + II + III)		180	126 736		110 728	
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an		195	
	Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182	68 812
	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise Société AB FINANCES

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 2 Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 1

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210		
	Production vendue	biens	215		214		
		services *	217		218	78 137	93 625
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	1	1
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	(I)			232	78 137	93 626
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stock (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : mobilier - immobilier)			242	52 333	20 257
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	12	2 971
	Rémunérations du personnel *				250	21 000	30 007
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	11 604	3 058
	Dotations aux amortissements *				254	314	254
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)	259		262	1	0
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	260				
	Total des charges d'exploitation	(II)			264	85 264	56 547
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(7 127)	37 078
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)			280		
	Produits exceptionnels	(IV)			290		
	Charges financières	(V)			294		234
	Charges exceptionnelles	(VI)			300		
	Impôts sur les bénéfices *	(VII)			306		5 527
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(7 127)	31 318
RÉINTÉGRATIONS	B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 7 127
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles *				322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	12	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999		
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997
	Entreprise nouvelles (44 septies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)	987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989		
	Divers ZFA NG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G			Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
DÉDUCTIONS	Zones de revitalisation rurales (44 quaterdecies)			Zones de reconstruction de la défense (44 terdecies)	127		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		
	Bassins urbains à dynamiser-BUID (art. 44 sexdecies)			Bassins urbains à dynamiser-BUID (art. 44 sexdecies)	992		
							342 22 362
DÉFICITS	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352		354 29 476
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370		372 29 476

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Page 6

Désignation de l'entreprise : Société AB FINANCES

31/12/2022

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Détail des réintégrations diverses		
TVS 2022		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
QP 99 % RESULTAT AB IMMO 22587.58*0.99		22 362
Total des déductions diverses	350	22 362

Désignation de l'entreprise : Société AB FINANCESNéant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	942	472		474		476	942	942
Immobilisations financières		480	30 400	482	68 812	484		486	99 212	99 212
TOTAL		490	31 342	492	68 812	494		496	100 154	100 154

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	254	562	314	564		566	568
TOTAL		570	254	572	314	574		576	568

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS. 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12,8 %	0 %
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : Société AB FINANCES

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	Déficits imputés		983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits reportables		984	
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Déficits de l'exercice		860	29 476
			Total des déficits restant à reporter (870 + 984 - 860)		870	29 476

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		1 087
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		1 087
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380		10 517
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé	388		
Montant de la TVA collectée	374		15 627
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378		8 913
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397		

En Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : Société AB FINANCES

31/12/2022

[illegible]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : Société AB FINANCES		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2022		et clos le : 31/12/2022	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOI-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

8 9 2 7 0 8 6 3 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société AB FINANCES

ADRESSE (voie)

3 PLACE DOCTEUR VAUTHIER

CODE POSTAL

13009

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BEMI Prénom(s) AYMERIC GILDAS

Nom marital % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 260290 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays FR

Adresse : N° 3 Voie PLACE DU DOCTEUR VAUTHIER

Code postal 13009 Commune MARSEILLE Pays France

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2023

Page 12

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET

8 9 2 7 0 8 6 3 7 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société AB FINANCES

ADRESSE (voie)

3 PLACE DOCTEUR VAUTHIER

CODE POSTAL

13009

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

2

Forme juridique

SCI

Dénomination

AB IMMO

N° SIREN (si société établie en France)

9 1 4 6 9 4 9 8 9

% de détention

99.00

Adresse :

N°

3

Voie

PLACE DU DOCTEUR VAUTHIER

Code postal

13009

Commune

MARSEILLE

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			186.00
31/12/2022 BI SSI D AVANCE	186.00		
COMPTES DE PASSIF			
42860000 AUTRES CHARGES À PAYER			15.00
31/12/2022 BI CSG CRDS PAYER		15.00	

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	13	Euros	%
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			374		688	314	45.66
21830000	MATÉRIEL BUREAU , INFORMATIQUE		942		942		
28183000	AMORTISSEMENT MATERILE INFORMA		568		254	314	123.62
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			99 212		200	99 012	NS
26100000	TITRES SCI AB IMMO		990			990	
26110000	ACTIONS MANHATTAN		30 200			30 200	
26710000	CRÉANCES/PART. SCI AB IMMO		67 722			67 722	
27500000	DÉPÔT ET CAUTIONNEMENT VERSÉS		300		200	100	50.00
TOTAL I			99 586		888	98 698	NS
AUTRES CREANCES			8 862		370	8 492	NS
44400000	ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE		5 528			5 528	
44566000	TVA DED S/ AUTRES BIENS ET SER		807		307	500	163.15
44567000	CRÉDIT DE T.V.A. À REPORTER		2 527		63	2 464	NS
DISPONIBILITES			18 102		109 470	91 368	83.46
51210000	BANQUE - LCL				31 733	31 733	100.00
51212000	CREDIT MUTUEL		18 102		77 737	59 635	76.71
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			186			186	
48600000	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE		186			186	
TOTAL II			27 150		109 840	82 690	75.28
TOTAL GENERAL			126 736		110 728	16 008	14.46

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	13	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL		1 000		1 000			
10130000	CAP. SOUSCRIT APPELÉ, VERSÉ	1 000		1 000			
RESERVE LEGALE		100				100	
10610000	RÉSERVE LÉGALE	100				100	
AUTRES RESERVES		31 000				31 000	
10680000	AUTRES RÉSERVES	31 000				31 000	
REPORT A NOUVEAU		218				218	
11000000	REPORT À NOUVEAU(SOLDE CRÉDIT)	218				218	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		7 127		31 318		38 444	122.76
TOTAL I		25 191		32 318		7 127	22.05
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		838		570		268	47.02
40100000	FOURNISSEURS	838		570		268	47.02
AUTRES DETTES		100 707		77 840		22 867	29.38
42860000	AUTRES CHARGES À PAYER	15		5 404		5 389	99.72
44400000	ETAT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE			5 527		5 527	100.00
44551000	T.V.A. À DÉCAISSER	12				12	
44571000	T.V.A. COLLECTÉE			3 300		3 300	100.00
45500000	C/C BEMI AYMERIC	98 346		63 609		34 738	54.61
46700000	AUTRES CPTES DEBIT OU CREDIT	2 333				2 333	
TOTAL III		101 545		78 410		23 135	29.51
TOTAL GENERAL		126 736		110 728		16 008	14.46

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022 12	31/12/2021 13	Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	78 137	93 625	15 488	16.54
70600000 PRESTATIONS DE SERVICES	78 137	93 625	15 488	16.54
AUTRES PRODUITS	1	1	0	40.91
75800000 PRODT DIVERS GESTION COURANTE	1	1	0	40.91
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	78 137	93 626	15 489	16.54
AUTRES CHARGES EXTERNES	52 333	20 257	32 076	158.34
60400000 ACHATS D'ÉTUDES ET PRESTATION	1 690	1 549	141	9.09
60610000 ELECTRICITE	79		79	
60614000 FOURNITURES NON STOCKABLES-CAR	1 893	62	1 831	NS
61320000 LOCATIONS IMMOBILIÈRES	5 400	4 950	450	9.09
61322000 LOCATION GARAGE	200		200	
61350000 LOCATIONS MOBILIÈRES	5 550		5 550	
61400000 CHARGES LOCATIVES ET COPROPR.	600	550	50	9.09
62210000 COMMISS ET COURTAGE SUR ACHATS	25 000		25 000	
62260000 HONORAIRES	3 445	4 586	1 141	24.88
62270000 FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX		528	528	100.00
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS		12	12	100.00
62510000 VOYAGES ET DÉPLACEMENTS	2 855	1 643	1 211	73.73
62570000 RÉCEPTIONS	5 395	6 092	697	11.44
62600000 FRAIS POSTAUX ET DE TÉLÉCOMM.	6		6	
62700000 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉ	221	285	64	22.48
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	12	2 971	2 959	99.60
63514000 TAXE SUR VÉHICULE DE SOCIÉTÉ	12		12	
63710000 CONTRIBUT SOCIALE SOLIDARITÉ		2 083	2 083	100.00
63712000 CSG NON DEDUCTIBLE		888	888	100.00
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	21 000	30 007	9 007	30.02
64400000 RÉMUNÉRAT. TRAVAIL EXPLOITANT	21 000	30 007	9 007	30.02
CHARGES SOCIALES	11 604	3 058	8 546	279.45
64600000 COTISATION SOCIALE PERSONNELLE	10 517	2 433	8 084	332.25
64690000 SANTE COMPL. MADELIN	1 087	625	462	73.93
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	314	254	60	23.62
68112000 DOT. AMORT. IMMOB CORPORELLES	314	254	60	23.62
AUTRES CHARGES	1	0	1	339.39
65800000 CHGE DIVERSE GESTION COURANTE	1	0	1	339.39
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	85 264	56 547	28 716	50.78
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	7 127	37 078	44 205	119.22
CHARGES FINANCIÈRES		234	234	100.00
66160000 INTERET BANCAIRE		234	234	100.00
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		5 527	5 527	100.00
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		5 527	5 527	100.00

DETAIL LIASSE 2033-B[illegible]

« AB FINANCES »
Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
Au capital de 1 000 €
Siège Social : 3 Place du Docteur Vauthier – 13009 MARSEILLE
RCS MARSEILLE B 892 708 637

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2023

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique décide d'affecter le déficit de l'exercice d'un montant de -7 127 €, de la façon suivante :

Déficit de l'exercice - 7 127 €
Au poste « Report à nouveau » - 7 127 €

Compte tenu de cette affectation, l'Associé unique constate que les capitaux propres de la Société sont de 25 191 € et le poste « Report à nouveau » s'élève à -6 909 €.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que s'agissant du second exercice de la société, aucun dividende n'a été distribué au titre du dernier exercice.

Certifié conforme
La Gérance



C3M

CONSEIL FISCAL, JURIDIQUE ET SOCIAL

DROIT FISCAL ET
PATRIMONIAL

TRANSMISSIONS
D'ENTREPRISES

DROIT DES SOCIÉTÉS

DROIT COMMERCIAL

DROIT SOCIAL

DROIT DES CONTRATS

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

CONTENTIEUX DES AFFAIRES

DROIT DES ENTREPRISES EN
DIFFICULTÉS

GREFFE du TRIBUNAL DE COMMERCE
Service RCS
2 Rue Emile Pollak
13006 MARSEILLE

Marseille, le 4 Octobre 2023

Dossier : EURL AB FINANCES
Exercice clos le 31/12/2022

Chère Madame, Cher Monsieur,

Je vous remets sous ce pli les documents nécessaires au dépôt des comptes de la société AB FINANCES, savoir :

- *Le Bilan / Comptes annuels*
- *La résolution d'affectation de résultat*

Ainsi qu'un chèque SMC n°8002020 d'un montant de 45.02 € à l'ordre du Greffe.

Je vous saurais gré de bien vouloir déposer ces documents à votre Greffe et de **m'adresser le récépissé de dépôt ainsi que la facture correspondante.**

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

C.MOREL
Avocat
c.morel@morel-galvan.fr